



ORDRE DES ARCHITECTES DU CONGO

Cum aedificamus Appartement

J-497/B , Premier étage, Annexe Résidence « Patte d'Oie »

COMPTE RENDU

DE LA REUNION DU BUREAU DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE POINTE NOIRE ET ZONE SUD

OAC/CD/B

Octobre2023

Le bureau du Conseil Départemental de l'Ordre des Architectes du Congo (OAC) de Pointe-Noire et Zone Sud, s'est réuni le 28 septembre 2023 dans le bureau du Cabinet Professionnel du Bâtiment (CAPROBAT) sous la direction de son président, **Jean Jacques DIELLA.**

Était présente :

Nandi MBATCHI - Secrétaire Départemental,

<u>Excusé :</u>

MOUELET

À l'ordre du jour, figuraient les points suivants relatifs à la préparation de l'assemblée départementale :

- 1. Examen et adoption du projet du programme d'activités Mai 2023 Avril 2026
- 2. Examen et adoption du projet de budget de la période Mai 2023- Avril 2024
- 3. Divers

Pour les deux premiers points à l'ordre du jour, et sur la base du programme d'activités et du budget du Conseil National, les projets du programme d'activités et du budget du conseil départemental de Pointe-Noire et zone sud période Mai 2023 - Avril 2026 ont été adopté et présentent comme suit :



1- PROGRAMME D'ACTIVITES

N°	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	PERIODE	ACTIONS A MENER	OBJECTIFS A ATTEINDRE	SOURCE DE FINANCEMENT
1	Fonctionnement du bureau du Conseil départemental : Achat de consommables de bureaux, frais d'impression de documents, frais de communication, frais	Mai 2023 – Avril 2026	/	Améliorer les conditions de travail du conseil départemental	Ressources OAC
2	Formation des architectes : conférences	Mai 2023 – Avril 2026	Organiser en présentiel et en virtuel pour la formation des architectes	Former les architectes en vue de l'acquisition de plus de connaissances et d'expérience	Ressources OAC
3	Vulgarisation des textes et activités de l'OAC auprès du grand public	Mai 2023 – Avril 2026	Organiser les rencontres avec les autres professionnel et responsables pour la sensibilisation relative aux textes qui régissent l'OAC	Faire connaître I'institution et les textes auprès du grand public à travers les médias (émissions, interviews)	Ressources OAC
4	Organisation et célébration de la création de l'OAC	29 Avril 2024 29 Avril 2025 29 Avril 2026	Préparer une activité pour la commémoration de la création de l'OAC	Commémorer la création de l'OAC	Ressources OAC



5	Incitation au paiement des cotisations statutaires et extraordinaires des architectes et cabinets d'architecture	Mai 2023 – Avril 2026	Mener une campagne accrue pour susciter le paiement des cotisations statutaires	Ressourcer financièrement l'OAC afin de réaliser les différentes activités programmées	Ressources OAC
6	Réunions du Conseil Départemental	Octobre 2023 Janvier 2024 Juin 2024 Janvier 2025 Juin 2025 Janvier 2026 Avril 2026	Prendre des précautions pour organiser toutes les réunions du Conseil Départemental	Rendre compte aux membres du Conseil National du fonctionnement et de la réalisation des activités programmées par le conseil départemental	Ressources OAC
7	Rencontres avec les autorités et institutions nationales et internationales	Mai 2023 – Avril 2026	Prévoir des rencontres avec les Préfets, les Maires, la chambre de commerce, les autres professionnels, la société civiles, les administrations publiques et privées	Maintenir les bons rapports avec les autorités et institutions	Ressources OAC
8	Activités sociales diverses	Mai 2023 – Avril 2026	Organiser les visites des doyens architectes, les activités sportives et touristiques, les dons de sang et autres.	Maintenir une cohésion sociale entre confreres	Ressources cotisations extraordinaires



2- BUDGET

La réunion du bureau a établi un projet de budget exercice 2023 pour les activités détaillées dans le programme d'activités.

Il s'appuie sur les recettes à obtenir à travers les ressources de l'OAC, fixées à 2 500 000 FCFA pour le fonctionnement de chaque conseil départemental.

DEPENSES 2023-2024							
N°	ACTIVITES	OPERATIONS	COUT EN CFA				
1	Fonctionnement du bureau du Conseil Départemental	Achat d'une imprimante, Fourniture bureau, Consommables	200 000				
		Communication	100 000				
2	Tenue des réunions du Conseil départemental	Location salles, collations	500 000				
		Frais de participation	200 000				
3	Formation des architectes : séminaires, colloques, visites	Location salles, visites, collations	500 000				
4	Rencontres diverses (autorités et autres)	Tenue et collation	500 000				
5	Imprévus	Toutes rubriques	500 000				
	TOTAL DEPEN	2 500 000 F CFA					

M.M

3- DIVERS

Dans les divers, les membres du bureau du conseil départemental de Pointe-Noire et zone sud, ont arrêté l'ordre du jour et la date de la tenue de l'assemblée comme suit :

3.1- Projet de l'ordre du jour

Le projet de l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale du Conseil Départemental de Pointe-Noire et zone sud se présente comme suit :

- a) Examen et adoption du programme d'activités du Conseil Départemental;
- b) Examen et adoption du budget du Conseil Départemental;
- c) Divers.

3.2- Date de la tenue l'assemblée

La date de la prochaine assemblée générale du Conseil Départemental de Pointe-Noire et zone sud a été arrêté pour la date du **04 Novembre 2023**.

Pour clôturer la réunion, le président du Conseil Départemental de l'OAC de Pointe-Noire et zone sud a insisté sur la lourde tâche qui incombe au bureau pour relancer de façon efficace les activités de l'OAC durant cette mandature.

Commencée à 10h30 la réunion du bureau du Conseil Départemental de Pointe-Noire et zone sud a pris fin à 12h00.

Fait à Pointe-Noire, le 30 Octobre 2023

La secrétaire de séance

Le Président de séance

Créé par Loi N° 013-92 du 29 Avril 1992